

L'identité suisse et l'avenir de nos institutions politiques

Autor(en): **Gilliéron, Jean-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **37 (1991)**

Heft 28-29

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'identité suisse et l'avenir de nos institutions politiques.

Le 9 mars dernier, le Groupe d'Etudes Helvétiques et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris organisaient un colloque à Paris. L'occasion, offerte par le 700ème anniversaire de la Confédération, était de marquer une pause. Un temps de réflexion

sur l'identité de la Suisse et sur l'avenir de ses institutions. De **nos** institutions. La démarche n'étant pas de proposer des solutions définitives mais de donner quelques clés et d'inviter au débat les Suisses de l'Etranger. La Suisse est un pays de démocratie directe, ce qui implique nécessairement droits et devoirs pour le citoyen. Le premier devoir de ce dernier est peut-être la connaissance de l'histoire de son pays et de ses institutions. Son premier droit, celui à l'information. La publication des interventions du colloque dans ce numéro ainsi que dans le prochain "Messenger" n'est pas anodine. Nous aimerions beaucoup connaître vos réactions et vos questions. Quel est votre regard, à vous, Suisses de l'Etranger, sur votre pays ? De quelle évolution pouvez-vous témoigner ? Etes-vous pour, ou contre, l'intégration

de la Suisse dans la Communauté Economique Européenne ? Vos intentions* viendraient compléter un travail de réflexion d'autant plus nécessaire qu'en 1992, les Suisses de l'Etranger accèderont au droit de vote par correspondance.

* à adresser à la rédaction du **Messenger Suisse**, 10, rue des Messageries, 75010 Paris.

NDIR : les intertitres sont de la Rédaction, excepté pour l'article de M. Silvio Borner.

L'identité suisse et l'avenir de nos institutions.

Si nous avons pensé utile de mobiliser une telle pléiade de personnalités, qui appartiennent à des partis, des religions, des langues et des professions différentes, c'est qu'il nous a paru utile, pour marquer ce septième centenaire de la Confédération Suisse, d'avoir un temps de réflexion sur le destin et

l'avenir de ce pays qui est le nôtre. Si son passé a été tumultueux, plein d'embûches, hérissé de difficultés, s'il a risqué de disparaître, il s'en est sorti par la grâce de Dieu, peut-être parce qu'il avait quelque chose à apporter aux autres. Aujourd'hui, il connaît la quiétude, parce qu'il s'est donné un équilibre politique et social certain, et une aisance économique un peu surprenante, vu la pauvreté naturelle du pays et sa localisation. Son avenir toutefois ne paraît pas aussi clair que le présent. Les fabuleux progrès des moyens de communications rapprochent rapidement les continents et les hommes qui les peuplent. Par ailleurs, les moyens techniques évoluent si vite, qu'ils tendent à échapper à la maîtrise de l'homme, et peuvent mettre l'humanité en danger. Nous sommes donc moins indépendants que nous l'avons été, et nous devons nous rapprocher d'un ordre européen qui se dessine depuis 40 ans, et d'un ordre mondial qui apparaît à l'horizon.

Quelle place la Suisse peut-elle avoir dans ces ensembles ?

Compte tenu de sa surface et de sa population, elle ne peut être qu'infime, insignifiante même. Et déjà certains la considèrent comme telle. Devons-nous, dans ces conditions, adhérer, sans autre, à l'Europe (C.E. ou E.E.E.), voire à l'O.N.U. dont l'autorité finira bien par se renforcer ? Ou bien, au contraire, méritons-nous une place un peu à part, en raison de ce que nous pouvons apporter au grand concert des nations ? Pour répondre à cette question fondamentale, il est nécessaire de se pencher sur notre identité afin de savoir ce qui nous distingue des autres et si nous avons des particularités, voire des qualités qui

les intéressent. Nous bénéficions d'un système démocratique qui est le plus ancien du monde moderne. Que nous a-t-il apporté ? D'autres peuvent-ils s'en inspirer ? Est-il exportable ? Nous connaissons la diversité des races, des langues, et des religions et nous parvenons, par un effort constant, à vivre en

harmonie. Est-ce un cas particulier ou peut-il servir d'exemple ? Quant à notre économie, c'est dans ce terrain bien préparé, et à cause de lui, qu'elle s'est si bien développée. Les dirigeants de nos entreprises doivent s'en souvenir : leur succès n'est pas dû à leur seul mérite. Pouvons-nous de ce fait être utiles aux pays qui se développent ? Voilà succinctement, quelques questions qui se posent à nous. Vous me direz que leurs réponses relèvent de nos autorités, et d'une manière générale de nos citoyens qui vivent en Suisse, puisque ce sont eux qui décident. Mais les Suisses de l'étranger qui sont nés porteurs de notre identité, côtoient chaque jour leur hôte, qui en ont une autre. C'est pourquoi ce colloque n'est pas seulement destiné à meubler notre connaissance et à mieux comprendre notre histoire. Il doit permettre de connaître vos pensées et vos réflexions sur ce sujet fondamental. Vous pourrez ainsi aider à éclairer les idées de tous les Suisses où qu'ils soient. Ils en ont besoin, croyez-moi. On constate en effet, dans notre pays, des hésitations, des doutes, un certain désarroi, ou des positions prises sans vraie réflexion, qui reflètent une ignorance certaine de ce que nous sommes. Les uns souhaitent notre adhésion sans condition à la C.E., les autres voudraient la suppression de notre armée, certains entrevoient l'éclatement de notre pays etc ... Tout cela est le produit d'un mode d'impressions que les médias nous suggèrent, d'un manque de connaissances historiques, voire d'instruction civique, et d'une absence de réflexion tout court. J'ose espérer que nous pourrions tant soit peu contribuer à y remédier. Voilà ce qui a amené la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et le Groupe d'Etudes Helvétiques à organiser cette rencontre du 9 mars 1991, puis à publier les actes de ce colloque. ■